

tion une question dont le ministre du Travail a pris note. Elle portait sur la condition de 30 heures-hommes qu'il fallait satisfaire avant d'approuver un projet. Le ministre a alors déclaré qu'il prenait acte de cette question. Une décision a-t-elle été prise à cet égard pour permettre aux petites municipalités de participer au programme?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'ai examiné cette question conjointement avec ce ministre et il me semble qu'elle a été soulevée par la suite à la Chambre. Le ministre a fait remarquer que ses services étaient tout à fait favorables à l'idée de grouper les petits programmes destinés aux municipalités. Cependant, certaines municipalités semblent avoir soulevé des objections d'ordre général. D'ici quelques semaines, après avoir examiné le concept des 30 jours-hommes le ministre sera sans doute en mesure de faire une déclaration pour dire s'il convient de modifier cette formule-là.

M. Korchinski: Le ministre peut-il nous dire si, après avoir pris une décision à ce sujet, le gouvernement consultera les municipalités en vue de mettre au point une formule susceptible d'être mise en application sur-le-champ, de manière à éviter tout retard supplémentaire dans ce domaine?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, la formule actuelle est celle de 30 jours-hommes. La difficulté à laquelle nous nous heurtons résulte du fait que certaines petites municipalités et certains programmes de petite dimension ne peuvent se conformer à cette norme. Le ministre a proposé, non sans quelque succès, d'intégrer certains projets afin de tenir compte de la norme des 30 jours-hommes, ce qui revient à n'embaucher que six personnes pendant cinq mois. Je pense que le ministre serait prêt à envisager d'autres modifications si cette méthode devait se révéler inefficace.

* * *

LA SITUATION DE LA FEMME

LE RAPPORT DE L'ÉTUDE DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): En l'absence du premier ministre, ma question concernant sa déclaration sur la fin des travaux du groupe chargé d'étudier le rapport sur la situation de la femme, s'adresse au ministre du Travail. Est-ce que le ministre qui a maintenant assumé la lourde responsabilité de défendre les droits de la femme pourrait nous dire quand ce rapport sera déposé à la Chambre?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je n'étais malheureusement pas présent lors de la déclaration du premier ministre. Je crois que le rapport a été déféré au comité interministériel compétent qui devait me le retourner. Je pense qu'il faudra au moins deux mois encore avant que le rapport du comité interministériel ne parvienne à mon bureau et alors je devrai prendre les mesures appropriées.

LE CAS DES INDIENNES MARIÉES À DES NON-INDIENS—LE GOUVERNEMENT ET LE RENVOI D'UNE AFFAIRE À LA COUR SUPRÊME

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Une question complémentaire qui s'adresse au ministre de la Justice. À la lumière de la dernière question, et à la lumière du fait [M. Korchinski.]

que la cour d'appel s'est prononcée en faveur de l'égalité de toutes les femmes, le ministre ordonnera-t-il à l'avocat qu'il engagera pour représenter le procureur général du Canada de défendre le point de vue selon lequel la Cour suprême du Canada doit faire respecter la loi telle qu'établie dans le cas d'appel?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà fait une déclaration à ce sujet aujourd'hui.

* * *

LES QUESTIONS OUVRIÈRES

LA LÉGISLATION DU TRAVAIL ET L'ÉGALITÉ DES SEXES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): J'ai une question à poser au ministre du Travail qui complète celle du député de Vancouver-Kingsway. Contrairement au ministre de la Justice qui ne croit pas en l'égalité des sexes...

Une voix: Attendez qu'il rentre chez lui.

M. Alexander: ... je me demande si le ministre du Travail peut nous dire s'il a entrepris de réviser la Loi sur les justes méthodes d'emploi et toute la législation du travail, pour que nous puissions nous y retrouver dans cette question de l'égalité des sexes? A-t-il quelque chose à dire à ce sujet?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, les projets de loi présentés jusqu'à présent au cours de la session reflétaient tous cette attitude positive. J'ai tout lieu d'espérer que lorsqu'on revisera la Loi sur les justes méthodes d'emploi lors de la prochaine session, elle reflétera plus encore le principe que nous tous à la Chambre appuyons—celui de l'égalité des sexes.

Une voix: Cela s'appliquerait-il aussi aux Indiens?

M. Alexander: J'ai une question supplémentaire à poser au ministre du Travail. Lorsqu'il présentera ce projet de loi, le ministre en parlerait-il tout d'abord, de manière bien précise, avec le ministre de la Justice?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, le ministre de la Justice a toujours défendu cette cause avec conviction.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: C'est un de vos favoris.

M. Nowlan: D'un Irlandais à un autre.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LA FERMETURE DE GARES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE BELLECHASSE—ON DEMANDE QUE LA COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS TIENNE DES SÉANCES PUBLIQUES

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.